

Licence professionnelle Conseiller en produits dermocosmétiques « Promotion et conseils dermocosmétiques »

Procédure de recrutement 2024/2025

Oral de sélection les 11 et 12 mars 2024

**Date limite d'inscription sur ecandidat, pour la première vague de
recrutement :**

Lundi 1 mars 2024

Vous devez vous inscrire sur <https://ecandidat2.univ-tlse3.fr/#!accueilView> et compléter le dossier dématérialisé pendant la période d'ouverture du logiciel.

Votre dossier sera examiné en commission et la décision vous sera notifiée par courrier et/ou email.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien oral le 11 ou 12 MARS 2024

IMPORTANT

⇒ Votre dossier doit être **le plus complet possible**. Les pièces manquantes devront être fournies le plus rapidement possible.

⇒ Les dossiers rendu hors limite de date (2 mars 2024) seront examinés au fur et à mesure par la responsable de la formation pour un éventuel entretien.

Informations sur le type d'inscription :

<https://pharmacie.univ-tlse3.fr/licences-professionnelles>

- 1 : Formation initiale (personne encore scolarisée)
- 2 : Formation continue (personne en recherche d'emploi ou reconversion)
- 3 : Alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

1 et 2 : Formation initiale et continue, comprend 450h de cours, organisés sur le premier semestre suivi d'un stage d'une durée de 12 à 16 semaines (second semestre) dans une entreprise du secteur de la dermo-cosmétique. Une convention de stage (proposée par l'UPS) formalise les engagements respectifs entre l'étudiant et l'employeur. L'étudiant reçoit une gratification obligatoire par l'employeur.

Les informations sur la formation continue sont disponibles auprès de la mission formation continue et apprentissage (MFCA) Tel : 05.61.55.66.30 et <http://mfca.ups-tlse.fr>

3 : Formation en alternance comprend 450h de cours et 30 semaines en entreprise au minimum (durée à définir avec l'employeur). En dehors des périodes de cours, l'étudiant alternant est un salarié dans l'entreprise avec des droits et des obligations. Une convention (établie par les services de la Mission Formation Continue et Apprentissage MFCA) formalise les engagements respectifs de l'Université et de l'Entreprise notamment financiers. L'étudiant alternant signe un contrat de travail (CERFA) avec l'entreprise et perçoit une rémunération qui est fonction de l'âge.

Les informations sur l'alternance et l'encadrement administratif sont disponibles auprès de Mme Stella Capdevielle (MFCA)

stella.capdevielle@univ-tlse3.fr Tel : 07.63.03.93.38 et <http://mfca.ups-tlse.fr>

Les candidats sélectionnés pour suivre la formation par la voie de l'alternance, qui n'auraient pas trouvé d'employeur, ont la possibilité de suivre la licence pro selon la voie de la formation initiale ou continue.

CONTACTS

VOS CONTACTS PEDAGOGIQUES :

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Secrétariat pédagogique

Tel : 05.62.25.98.03

Mail : pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr

<https://pharmacie.univ-tlse3.fr/licences-professionnelles>

Responsable de Formation :

Cendrine CABOU Tel : 05.62.25.98.08

Mail : cendrine.cabou@inserm.fr

VOS CONTACTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS :

ALTERNANCE : Stella Capdevielle Tel : **07.63.03.93.38** ou 05 61 55 66 30

Mail : stella.capdevielle@univ-tlse3.fr

Mission Formation Continue et Apprentissage

Tel : 05.61.55.66.30

Mail : mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr

Site Internet : <http://mfca.ups-tlse.fr>

FORMATION CONTINUE :

Tel : 05.61.55.66.30

Mission Formation Continue et Apprentissage

Tel : 05.61.55.66.30

Mail : mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr

Site Internet : <http://mfca.ups-tlse.fr>

FORMATION INITIALE : Tel : 05.62.25.98.03

Mail : pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr

UNIVERSITE TOULOUSE III PAUL SABATIER

Faculté de Santé Département des Sciences Pharmaceutiques

Service scolarité des Licences Professionnelles

31062 TOULOUSE CEDEX 09

Site internet : <https://pharmacie.univ-tlse3.fr/>